## Premiers versements au personnel de santé palestinien dans le cadre du mécanisme international temporaire

À l'occasion de sa visite à Gaza, ce jour, Mme Benita Ferrero-Waldner, commissaire responsable des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage, a annoncé que la Commission européenne procédait au versement des premières allocations sociales au personnel soignant et aux médecins palestiniens. Tout comme d'autres travailleurs du secteur public, les médecins et infirmières n'ont reçu globalement qu'un mois de salaire sur les cinq derniers mois. Les allocations versées au titre du mécanisme international temporaire (MIT) n'équivaudront pas à leurs salaires normaux, mais leur permettront de continuer à assurer un service essentiel pour le bien de l'ensemble de la population. La crise financière au sein de l'Autorité palestinienne explique pourquoi les salaires n'ont pas été versés. Cette nouvelle intervention dans le cadre du MIT s'inscrit dans le prolongement de l'aide fournie par la Commission européenne pour assurer les livraisons de combustible nécessaires au fonctionnement des groupes électrogènes des hôpitaux, des stations de pompage d'eau et des stations d'épuration à la suite de la destruction, par les forces armées israéliennes, de six transformateurs de la centrale électrique de Gaza. Les livraisons de combustible ont permis de continuer à dispenser des services de santé essentiels à plus de 90 000 patients et à approvisionner en eau quelque 1,2 million de personnes à Gaza.

Aujourd'hui, lors de sa visite à Gaza, Mme Ferrero-Waldner s'est exprimée en ces termes: «En versant des allocations sociales au personnel de santé de première ligne, nous assurons la continuité d'un service essentiel qui est directement profitable à l'ensemble de la population palestinienne. Nous nous employons à mettre en œuvre d'autres éléments du MIT dans les plus brefs délais, afin de pouvoir commencer à verser des allocations sociales aux plus nécessiteux.»

En accordant des allocations au personnel soignant et aux médecins palestiniens, la Commission européenne n'assume pas les responsabilités qui incombent à un employeur. Les sommes versées sont modestes et visent simplement à leur procurer un minimum de sécurité matérielle pour leur permettre de continuer à travailler.

Il est prévu d'aider jusqu'à 13 000 travailleurs. Les allocations seront versées progressivement et directement sur le compte bancaire des bénéficiaires.

Le mécanisme international temporaire, créé par l'UE à la demande du «quartet» (UE, États-Unis, Nations unies et Russie) et approuvé par le Conseil européen, comporte trois volets qui couvrent les soins de santé, les services d'utilité publique et les allocations sociales.

La Commission a apporté quelque 100 millions d'euros au mécanisme, ce qui porte à 329 millions d'euros le montant total de l'aide allouée aux territoires palestiniens sur le budget de la Communauté depuis le début de cette année.

Pour plus d'informations:

Pour de plus amples informations sur les relations UE-Cisjordanie et Bande de Gaza: <a href="http://ec.europa.eu/comm/external-relations/gaza/intro/index.htm">http://ec.europa.eu/comm/external-relations/gaza/intro/index.htm</a>

<u>IP/06/973</u>: Du combustible pour les hôpitaux palestiniens: première intervention de la Commission grâce au mécanisme international temporaire

<u>IP/06/1003</u>: De l'eau pour Gaza: La Commission européenne intensifie son aide dans le cadre du mécanisme international temporaire

Photos des livraisons de combustible financées par l'UE aux hôpitaux de Gaza: <a href="http://ec.europa.eu/comm/external">http://ec.europa.eu/comm/external</a> relations/gaza/intro/fuel supply.htm